



Mercredi 13 septembre: REPRISE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

publié le 07/09/2023

Une nouvelle année sportive commence avec l'Association Sportive du collège.

Mercredi 13 septembre, les professeurs d'EPS accueilleront les élèves licenciés ou futurs licenciés pour un premier entraînement au collège de 13h à 15h30.

Les élèves qui souhaitent effectuer un essai sont les bienvenus.

Dans le cadre des activités AS du mercredi après midi, nous vous rappelons que les élèves sont pris en charge à partir de 12h15 jusqu'à 13h par la vie scolaire. Ils mangent à la cantine le pique-nique qu'ils ont apporté (il peut être à faire réchauffer) puis sont pris en charge à partir de 13h par les professeurs d'EPS.

Pour cette 1ère séance, nous débuterons par l' **Assemblée générale** (les parents sont les bienvenus s'ils sont disponibles) puis nous pratiquerons des activités sportives et la fin est prévue pour 15h30, heure à laquelle les parents doivent venir chercher leur enfant.

Nous demandons aux élèves et surtout aux parents qui habitent près les uns des autres de penser au covoiturage.

Les élèves pourront s'enregistrer sur pronote par le biai du compte des parents. Nous tenterons de favoriser ce mode de fonctionnement via pronote cette année scolaire, suite à la réussite de l'année prochaine. Par contre, vous pourrez vous licencier via un document qui vous sera fourni par les professeurs d'EPS.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.